



ASTRAC

Infolettre mensuelle
du réseau des Centres culturels

juin
2009

Afin de mieux encore coller à l'actualité d'un secteur en perpétuel mouvement, dans un souci permanent de vous informer vite et bien, l'ASTRAC vous présente la première édition de son INFOLETTRE. Etre à l'écoute, rechercher la bonne information, la diffuser de manière rigoureuse, aller à l'essentiel, tels sont, avec ce nouvel outil, nos principaux objectifs.

Mais ce n'est pas tout !

Plus concise encore, plus directe, plus fréquente aussi, la BREVE (message électronique bref, comme son nom l'indique) complètera astucieusement votre information: offres d'emploi, communication qui ne peut attendre, la BREVE sera là pour répondre à votre exigence de vitesse d'exécution.

Comment contribuer à l'efficacité et l'utilité de ces nouveaux outils ? C'est très simple ! Alimentez notre réseau en nous communiquant les infos utiles au secteur mais aussi envoyez-nous les adresses électroniques des professionnels de votre Centre culturel.

Bonne lecture !

Actualités du secteur

Extrait du courrier de l'ASTRAC aux formations politiques

« La culture ne peut être réduite à son seul aspect artistique. Son expression est multiple, diverse, et couvre tous les champs de la vie sociale. Les Centres culturels sont des outils de mise en synergie des différents acteurs culturels et ce rôle de mise en partenariat mérite d'être davantage reconnu. Les quatre missions des Centres culturels doivent rester complémentaires. Une autonomie plus importante doit être reconnue aux Centres culturels par rapport aux enjeux strictement locaux, en privilégiant les actions par rapport aux options exclusivement événementielles. Enfin, le réseau des Centres culturels mérite d'être renforcé, en soutenant les passerelles ou coordinations existantes qui permettent la circulation professionnelle et le partage des savoirs entre les Centres culturels, ainsi que leur indépendance face à des intérêts qui ne seraient pas ceux de leurs instances mêmes. »

Voilà en bref quelques points importants sur lesquels l'ASTRAC a voulu attirer l'attention des quatre partis politiques en cette période de formation gouvernementale. Nous publierons le texte intégral du courrier dans le prochain numéro du journal « Astrac en vrac » prévu pour début juillet.

Indexation des subsides

Les différents coûts résultant de l'action des Centres culturels ont augmenté sensiblement ces dernières années et cette évolution n'a pas été suivie par l'évolution des subsides structurels. Une solution se présente pourtant de manière évidente : une véritable indexation des subventions ordinaires, c'est-à-dire leur liaison systématique à l'indice santé.

Sachant que les 3,3 millions euros supplémentaires que la Ministre Laanan a pu obtenir pour les Centres culturels ne seront pas entièrement consommés par les montées de catégories accordées en 2009, l'ASTRAC a insisté dans un courrier adressé récemment à la Ministre sur la nécessité d'une augmentation des subventions ordinaires à hauteur de l'augmentation des coûts réels, au moins pour les Centres culturels qui restent dans leur catégorie.

Cartographie des opérateurs culturels

Le travail de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) sur le maillage culturel en Communauté Wallonie-Bruxelles semble finalement porter ses fruits : une « Cartographie des opérateurs culturels subventionnés en Communauté française » vient d'être publiée sur le site internet de l'OPC sous forme d'un document volumineux. Vous avez été nombreux à nous signaler votre intérêt à participer à une séance d'information sur cette étude. Une présentation de cet outil qui devrait permettre de baser le futur développement du secteur sur des données « objectives » concernant la répartition de l'offre culturelle subventionnée sur le territoire de la CFWB sera faite par Philippe Pepin (qui a coordonné les travaux au sein de l'OPC) dans la première moitié du mois de septembre.

La date définitive ainsi qu'une invitation et un bulletin d'inscription vous seront communiqués dans le courant du mois d'août, mais nous vous invitons vivement à **déjà nous transmettre tous vos éventuels commentaires et questions sur la Cartographie.**

Petite histoire

Notre AG vient de nommer, le 18 mai dernier, trois nouveaux administrateurs.

Frédéricque Bigonville du Centre culturel de Bièvre, Eddy Gijssens du Centre culturel d'Amay et Laurent Vanbergie du Centre culturel d'Enghien remplacent Céline Lahaye, Olivier Van Hee et Ingrid Vandevarent, démissionnaires.

Le CA renouvelé vient d'élire un **nouveau bureau** dont voici la composition : Christophe Loyen (président ; Chênée) ; Étienne Pévenasse (vice-président ; Gerpennes) Michel Gelinne (vice-président ; Watermael-Boitsfort) ; Justine Dandoy (secrétaire ; Wanze) ; Hervé Persain (CCR Huy ; secrétaire adjoint) ; Vincent Bertholet (trésorier ; Antoing).

Notre CA est à votre disposition. Contactez-nous pour recevoir les coordonnées des administrateurs.

En cours...

A quelques semaines des grandes vacances, notre équipe prépare déjà la rentrée et les projets de la nouvelle saison.

A l'agenda notamment le lancement d'une **Carte professionnelle destinée à identifier les professionnels des Centres culturels et à leur permettre de bénéficier de tarifs avantageux ou même de la gratuité pour toute une série d'activités culturelles**. Les Centres culturels seront contactés encore cette semaine pour demander leur participation à ce projet; d'autres partenaires seront recherchés au fur et à mesure de son développement.

La Carte professionnelle sera valable un an et renouvelable chaque année en septembre. Elle sera fournie à chaque travailleur du secteur (toutes catégories confondues) qui nous en fera la demande moyennant le paiement de 5,00 euros et offerte gratuitement à tous les membres effectifs de l'ASTRAC. Les premières cartes seront distribuées dès la rentrée.

Autre point important : la deuxième phase du projet « **Objectif lune** » pour **redéfinir les Centres culturels de demain**.

La première phase de notre exploration semble avant tout avoir mené à un « retour aux racines » : à une réaffirmation des valeurs fondatrices et des idéaux inspirateurs du secteur. Il s'agit maintenant de développer, d'approfondir et d'enrichir les réflexions entamées, le regard toujours vers l'avenir.

Nous proposons un travail thématique en groupes de réflexion. Deux thèmes sensibles s'imposent d'ores et déjà, même si nous restons ouverts à toutes les propositions pertinentes pour élargir le champ de notre exercice :

- **Un nouveau décret pour les Centres culturels : pourquoi et comment ?;**
- **Vers un cadre éthique et déontologique pour le fonctionnement des Centres culturels ;**

Tous les professionnels des Centres culturels sont invités à participer à ce travail qui devrait pouvoir mener à une ou plusieurs prises de position courant 2010. Contactez-nous pour plus d'info.

A vos agendas

Voici les dates des **prochaines réunions du Conseil d'administration de l'ASTRAC** :

- **jeudi 24 septembre 2009** au Centre culturel « Le Fourquet » à Berchem-Sainte-Agathe ;
- **mardi 20 octobre 2009** au Centre culturel d'Enghien ;
- **jeudi 26 novembre 2009** au Centre culturel de Bièvre ;
- **mardi 15 décembre** au Centre culturel d'Amay.

Rappelons que nos réunions sont ouvertes à tous nos membres mais aussi à tous les professionnels du secteur.

L'ASTRAC s'engage pour le développement durable

Réduire l'empreinte écologique de ses activités, augmenter l'empreinte sociale de ses politiques sont des défis immenses au moment où les ressources naturelles deviennent rares et les moyens budgétaires limités.

Immenses, mais par pour cela moins indispensables à relever. C'est la raison pour laquelle l'ASTRAC est cosignataire d'une lettre aux partis engagés dans la négociation, lettre qui les invite à confier aux futurs Ministres-Présidents le soin d'intégrer l'ensemble des projets gouvernementaux dans une logique de développement durable. Nous publierons le texte intégral de la lettre dans le prochain numéro du journal « Astrac en vrac ».

Devenez membre de l'ASTRAC

Si vous travaillez comme salarié dans un Centre culturel, vous pouvez soutenir notre asbl comme membre effectif.

Le montant de la cotisation de membre adhérent 2009 reste fixé à **5,00 euros**.

Vous recevrez le périodique « Astrac en vrac » à votre domicile si vous le souhaitez, vous serez informé régulièrement par courriel de nos activités et vous bénéficierez de prix de faveur pour toutes nos activités.

A la différence des membres adhérents, les membres effectifs font partie de l'Assemblée générale et disposent du droit de vote aux réunions. Ceci vaut tant pour les membres qui payent leur cotisation individuelle eux-mêmes que pour ceux dont la cotisation est payée par leur association.

Vous pouvez encore vous acquitter de votre cotisation en la versant sur le compte n° 068-2135341-10. En cas de paiement groupé, faites-nous connaître par mail les coordonnées des personnes concernées et le nom du Centre culturel.

Transmettez nous l'adresse de votre domicile et/ou votre adresse mail privé si vous souhaitez recevoir nos infos sur ces adresses-là.

Merci déjà pour votre soutien précieux !

